

Contrat engagement solidaire 2025-2026 établi en 3 exemplaires (abonné, producteur, archivage)

FRUITS

PRODUCTEUR

Entre
Peggy Ducrey
82, Petite Rue, Village Fleury
45160 SAINT-HILAIRE SAINT-MESMIN
dit "le producteur"

ABONNÉ(E)

Et
Nom et Prénom
Adresse
Téléphone
Adresse mail
dit "l'abonné(e)"

OBJET ET EXPOSÉ DU CONTRAT

Déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat d'une part de récolte en vue de soutenir la productrice de fruits Peggy Ducrey.
Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la charte des AMAP et dans les statuts et le règlement intérieur (voir site web) de l'association "Le Panier de la Tour Penchée" :
L'ABONNÉ(E) à jour de sa cotisation pour l'année en cours.
PREFINANCER la production,
PRENDRE SA PART tous les jeudis (ou procéder à son remplacement en cas d'impossibilité),
ASSUMER les imprévus liés à la production,
PARTICIPER aux ateliers pédagogiques.
LE PRODUCTEUR partenaire
LIVRER DES PRODUITS de qualité,
INFORMER sur le mode de fixation des prix, ses méthodes de travail, sa situation financière, ses projets, les difficultés de la ferme...

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, invasion d 'extraterrestre, pandémie galactique...) les conditions de ce contrat pourront être revues lors d'une AG spécifique à cette situation, réunissant les membres du bureau,l'agriculteur et tous les membres de l'association.

PARTAGE DE RÉCOLTE

LIEU

Espace associatif D. REBIFFE
2 avenue des Meuniers
91150 ETAMPES

De 18 h à
19 h 30

TARIFS

Pommes
Et poires
Bio

Variétés :
Poires :
Conérence
Pommes :
Dalinette, Dalinsweet
Ariane, Breaburng Pilot

1KG
3,40€

Croquantes

Acidulées
et fruitées

3,40€
Le kilo

Date : tous les quinze jours du 02 Octobre au
11 décembre sauf férié. Soit 6 distributions .

Poids souhaité En Kg (par distrib')	Prix au kilo	Total	Total pour les 6 distributions
	3,40		

- ☐ 1 chèque du montant des produits réservés pour la distribution
- ☐ 2 chèques (encaissés fin novembre et fin décembre)

Banque – N° chèque	Montant	Dépôt en
		novembre 2025
		décembre 2025

Les chèques sont à libeller à l'ordre de
Peggy DUCREY
tous datés du jour de signature du contrat.

L'ABONNÉ(E)
Précédé de la mention "lu et approuvé"

DATE

LA PRODUCTRICE
Précédé de la mention "lu et approuvé"

DATE

Je change le monde ! en devenant AMAPien(ne)

Manger de bon aliments bio produits localement en consommant responsable, mais aussi s'inscrire dans un vaste mouvement global de pratiques et d'idées.

Adhésion 2025-2026

20 €

Si je ne l'ai pas encore fait :

A partir du site web lepanierdelatourpenchee.org

J'imprime et je complète :

le bulletin d'adhésion pour l'année 2024 (1 exemplaire),

- si je suis nouvel amapien, le règlement intérieur (2 exemplaires).

Je le(s) donne lors d'une distribution (pas d'envois postaux), accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Association Le Panier de la Tour Penchée.

AUCUN ABONNEMENT N'EST
POSSIBLE
SANS ADHESION
PREALABLE.

Je m'abonne

Je choisis le (les) abonnements qui me correspondent (en nombre illimité) suivant les contrats proposés par l'AMAP.



CONTRAT
ENGAGEMENT
SOLIDAIRE
2025-2026



FRUITS

“Le Panier de la Tour Penchée”
AMAP en Pays Etampois

site web : lepanierdelatourpenchee.org

mail : panier.tourpenchee@gmail.com